

Lettre ouverte aux députés fédéraux de la province du Brabant wallon
&
aux présidents des partis politiques

Nil-Saint-Vincent, le 24 avril 2007
(nom – fonction)

(formule de civilité appropriée)

Vous avez certainement appris, notamment par la presse, que l'organisation Maharishi avait acquis à Nil-Saint-Vincent un terrain sur lequel elle souhaite construire « *une colonie de maisons de 150 pièces destinées à héberger des experts qui couronneront la nation d'invincibilité* ».

La perspective de l'implantation de ce mouvement dans notre village a suscité dès la fin de l'année dernière une vive opposition de la part des habitants. Celle-ci résulte essentiellement de ce que Maharishi présente toutes les caractéristiques d'une organisation sectaire. A plusieurs reprises déjà, cet aspect particulièrement inquiétant a été mis en évidence, tant en Belgique qu'à l'étranger. Dans notre pays, votre collègue André Frédéric, qui a présidé l'an dernier à la Chambre le Groupe de travail sur les sectes, l'a encore rappelé lors d'une réunion citoyenne qui a rassemblé près de 200 personnes à Walhain le 21 mars dernier.

A l'occasion de cette réunion, tant les propos tenus par le député Frédéric que ceux de Mr. Henri de Cordes, président du CIAOSN, ont mis en lumière les limites de l'arsenal législatif dont disposent aujourd'hui les autorités publiques en Belgique lorsqu'il s'agit d'assurer la protection des citoyens face à des mouvements de type sectaire. Ces limites ont encore été soulignées dans un article de Roland Planchar publié par *La Libre Belgique* (édition des 14-15 avril derniers) et dans un « Face à l'info » diffusé le lendemain par *La Première* (RTBF).

Dans ce contexte et à la veille du prochain scrutin législatif, nous sollicitons de votre part un engagement ferme pour que, dès le début de la prochaine législature, vous preniez toutes les initiatives qui seraient de nature à permettre de combler ce vide. Tout en espérant que d'ici là, vous serez particulièrement attentifs et vigilants face à ce dossier qui mobilise les citoyens de Walhain. Cette vigilance nous paraît d'autant plus nécessaire que tout nous donne à penser que la menace que fait peser aujourd'hui Maharishi sur Walhain pourrait demain toucher d'autres communes du Brabant wallon.

En vous remerciant dès à présent de la suite que vous donnerez à notre requête, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Les porte-parole du mouvement citoyen de Nil-Saint-Vincent,

Chantal Lenders
(coordonnées)

André Vanderborght
(coordonnées)

Toutes les informations relatives au mouvement citoyen de Nil-Saint-Vincent peuvent être trouvées sur le site www.sauveznil.be